

**LE PARISIEN – 13 FÉVRIER 2018****SERVICE NATIONAL : UN RAPPORT PARLEMENTAIRE TRÈS LOIN DE LA PROMESSE DE MACRON**<http://www.leparisien.fr/politique/service-national-un-rapport-parlementaire-tres-loin-de-la-promesse-de-macron-13-02-2018-7557369.php>

**Les préconisations qui seront remises jeudi à l'Assemblée nationale se démarquent largement de la promesse de campagne d'Emmanuel Macron.**

Obligatoire ou fortement conseillé ? Un service militaire ou un parcours citoyen ? Un mois plein ou une série d'étapes durant l'adolescence ? Censé souder une génération de Français, le service national universel, promesse de campagne d'Emmanuel Macron, peine pour le moment à rassembler experts et membres de la majorité présidentielle.

En assurant qu'il serait « national, obligatoire, universel », le porte-parole du gouvernement Benjamin Griveaux a tenté mardi matin de ramener sur le droit chemin la ministre des Armées Florence Parly. Vendredi, cette dernière estimait que ce service national « n'aura probablement pas un caractère obligatoire, au sens où les gendarmes viendraient rechercher le réfractaire ». Simplement, l'exécutif « cherchera à (le) rendre attractif pour les jeunes afin qu'ils soient incités à le réaliser », poursuivait-elle.

Afin d'éviter de nouvelles sorties de route, le rapport parlementaire sur cette refonte est finalement présenté jeudi matin à 11 heures à l'Assemblée nationale. Soit une semaine plus tôt que prévu. Et à première vue, la recette se différencie ostensiblement de celle souhaitée à la base par Emmanuel Macron.

**Un service obligatoire... sur les bancs de l'école ?**

Macron l'a martelé, il ne veut pas transiger sur ce point. Son service universel, censé rassembler entre 600000 et 800000 jeunes chaque année, doit être « obligatoire ». Cette disposition n'est pourtant pas garantie, des mots mêmes du président de la commission de la Défense nationale, Jean-Jacques Briday (LREM) ce lundi. « Même si c'est adopté par le Parlement, même si on change la Constitution », un recours auprès de la Cour européenne des Droits de l'homme est largement envisageable. Contacté mardi par le Parisien, M. Briday a refusé de nous répondre.

Mais sur le papier, l'article 4 de la Convention européenne des Droits de l'homme, qui interdit le « travail forcé et obligatoire » des adultes, peut en effet contrecarrer les plans du gouvernement. « La question se pose et c'est difficile à trancher, nous confirme Vincent Grenier, ancien juriconsulte de la Cour européenne des droits de l'homme. Qu'entend-on par la notion de "militaire" ? Qu'entend-on par la notion de "civique" ? Tout pourrait être question d'interprétation. »

Néanmoins, selon les informations recueillies par La République du Centre, les députées Marianne Dubois et Emilie Guérel auraient trouvé la parade. Dans la lignée des premiers travaux parlementaires, leur rapport préconise un plan en trois étapes, dont les deux premières seraient bel et bien obligatoires... mais réalisées dans le cadre de la scolarité.

**Plus long que prévu**

Voici comment se répartirait ce « parcours citoyen ». Toujours selon le quotidien local, des cours théoriques de défense et de citoyenneté seraient organisés une fois par an au collège. Avec des contenus très proches des leçons d'éducation civique pratiquées depuis des décennies.

Les lycéens de 16 ans auraient eux le droit à une session pratique. « Deux scénarios sont envisagés : cinq jours en internat dans un centre régional (apprendre les gestes qui sauvent, la mémoire, faire un bilan de santé, de français...) ou cinq jours en immersion au service de l'intérêt général (armée, associations, collectivités) », décrit Emilie Guérel. La troisième étape, intégrée au parcours universitaire, concernerait les majeurs de 18 à 25 ans, mais elle serait cette fois purement facultative.

Bref, cette formule s'éloigne fortement de « la durée courte » envisagée par Emmanuel Macron et réservée à « la classe d'âge des 18-21 ans ». Elle permettrait néanmoins d'éviter l'un des écueils soulevés par le COJ. Selon ces experts mandatés par Matignon et auteurs d'un avis consultatif fin janvier, une session unique et obligatoire de plusieurs semaines, à cet âge-là, risque de provoquer « une rupture » dans le parcours scolaire, professionnel ou dans la vie personnelle des jeunes.

**Quel coût ?**

Étant donné qu'il n'est plus seulement à la charge des Armées-dont les capacités d'accueil ont fondu depuis la fin du service militaire en 1997 -, ce projet interministériel semble beaucoup plus tenable sur un plan comptable. Avec cette proposition, on serait plus proche des deux ou trois milliards d'euros par an de fonctionnement que de la fourchette haute de 30 milliards d'euros sur le quinquennat évoquée par le Sénat après les annonces initiales de Macron.

Reste encore à éclaircir quelques points, dont le coût d'hébergement. Selon France Inter, les régions proposent de libérer 220 000 places dans ces établissements pendant les vacances scolaires, en échange de quelques travaux de rénovation.

A noter que toutes ces recommandations ne signent pas la fin du processus législatif. Loin de là, puisque le chef de l'État a par ailleurs chargé un groupe de travail de rendre des conclusions en avril sur l'instauration de ce service. Les premières expérimentations devraient débuter en 2019, avant une généralisation en 2020.

## LA CROIX – 13 FÉVRIER 2018 – « CELA NE SUFFIRA PAS À MAINTENIR LE LIEN ENTRE ARMÉE ET NATION »

<https://www.la-croix.com/Debats/Forum-et-debats/Cela-suffira-pas-maintenir-lien-entre-armee-nation-2018-02-13-1200913516>

**Comment organiser un « service national universel » ? La réponse de Joaquim Pueyo, député PS, vice-président de la commission de la défense nationale et des forces armées.**

Je ne suis pas favorable à l'instauration d'un service national obligatoire et universel. D'une part, beaucoup de jeunes voudront y échapper : les étudiants, les jeunes actifs ou les chargés de famille. Je rappelle qu'environ 30 % d'une classe d'âge était dispensée, exemptée ou réformée de l'ancien service national. D'autre part, il serait illusoire de penser que quelques semaines d'instruction militaire ou civique suffiraient à maintenir le lien armée-nation, à développer chez des jeunes le sentiment d'appartenance nationale ou l'adhésion aux valeurs de la République. La jeunesse de 2015 n'est plus celle de 1914. Les phénomènes de marginalisation sociale, d'entrée dans la délinquance ou de radicalisation sont de plus en plus précoces. Intervenir à 18-20 ans est trop tardif.

Plutôt qu'un service national obligatoire et universel, j'ai proposé, avec ma collègue Marianne Dubois (LR), plusieurs dispositifs. Tout d'abord, approfondir, dès le collège, le parcours de citoyenneté. Par exemple en intégrant au programme d'éducation civique des heures d'enseignement de défense ou en rendant obligatoire la participation, au cours de la scolarité, à au moins une cérémonie patriotique.

### **Un programme volontaire de cadets de la défense**

Ensuite, il faut instaurer un programme volontaire de cadets de la défense. Objectif : attirer chaque année 100.000 jeunes de 12 à 18 ans. Y participer pourrait donner droit à une bonification au brevet des collèges, au baccalauréat, au certificat d'aptitude professionnelle ou au brevet d'études professionnelles. Voire des avantages, pourquoi pas, pour passer son permis de conduire.

Enfin, il est essentiel de renforcer tous les dispositifs volontaires existants : la réserve opérationnelle, le service militaire, le service civique ou les établissements publics d'insertion de la défense.

Je perçois dans l'idée d'un service national obligatoire et universel de la nostalgie du service national obligatoire suspendu en 1996-1997. Cette nostalgie est ravivée, à intervalles réguliers, par des événements dramatiques qui témoignent d'une intégration républicaine et sociale insuffisante, des émeutes urbaines de l'automne 2005 aux attentats terroristes de l'année 2015.

Mais si le service militaire obligatoire a été supprimé, c'est qu'il ne répondait plus aux besoins des armées. Rétablir un service national universel et obligatoire de courte durée à caractère militaire ne serait donc d'aucune utilité opérationnelle.

Sur le plan logistique comme financier, l'armée, déjà très sollicitée sur de nombreux théâtres extérieurs simultanés, ne pourrait de toute façon pas encadrer 7 à 8.000 jeunes par an. Ce service ne jouait en outre plus que marginalement son rôle d'intégration civique et sociale.

Recueilli par Laurent de Boissieu

## PUBLIC SÉNAT – 13 FÉVRIER 2018

### **SERVICE NATIONAL UNIVERSEL OBLIGATOIRE : « AU SÉNAT NOUS SOMMES TRÈS SCEPTIQUES SUR CETTE AFFAIRE »**

<https://www.publicsenat.fr/article/politique/service-national-universel-obligatoire-au-senat-nous-sommes-tres-sceptiques-sur>

**Christian Cambon, Président de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées, a une nouvelle fois émis des réserves concernant le service national obligatoire.**

(...) Joint par téléphone, Christian Cambon, Président de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées, a une nouvelle fois émis des réserves concernant cette annonce : « *Au Sénat, nous sommes très sceptiques sur cette affaire. Ma position vise à protéger les moyens des armées. Il est hors de question d'assumer seul cette tare.* » (...)

## PUBLIC SÉNAT – 13 FÉVRIER 2018 - VERS UN SERVICE NATIONAL "OBLIGATOIRE" EN FRANCE

<https://www.publicsenat.fr/article/politique/vers-un-service-national-obligatoire-en-france-82742>

Le "service national universel" en France, promesse de campagne d'Emmanuel Macron, sera "obligatoire", a affirmé mardi le porte-parole du gouvernement, coupant court aux questionnements sur le sujet devenu un casse-tête pour l'exécutif.

"*Il sera universel, il concernera toute la classe d'âge et il sera obligatoire*", a déclaré Benjamin Griveaux sur Radio classique et Paris première.

Alors que la France a supprimé le service militaire en 1997, Emmanuel Macron avait promis lors de la campagne présidentielle de rétablir un "service national obligatoire et universel" d'un mois et pour l'ensemble d'une même classe d'âge, soit entre 600.000 et 800.000 jeunes par an.

Devenu président, M. Macron a réitéré sa promesse. "*Il ne s'agit pas de réinventer le service militaire*" mais de donner "*à la jeunesse de France des causes à défendre, des combats à mener dans les domaines social, environnemental, culturel*", expliquait-il fin janvier.

Mais le projet, dont les contours restent encore à tracer, a provoqué cacophonie et embarras au sein même du gouvernement.

Vendredi, la ministre des Armées, Florence Parly, a ainsi déclaré que ce service national "n'aura probablement pas un caractère obligatoire, au sens où les gendarmes viendraient rechercher le réfractaire".

Deux jours plus tard, le ministre de l'Intérieur Gérard Collomb s'est dit favorable à un service national "obligatoire".

Lundi, le président de la commission de Défense de l'Assemblée nationale Jean-Jacques Bridey a lui pointé qu'on "ne peut pas le rendre obligatoire pour des adultes" pour des raisons juridiques, en évoquant la possibilité de "recours devant la Cour européenne des droits de l'Homme".

Au-delà de l'aspect obligatoire ou non de ce service, le projet de l'Elysée suscite également des doutes en raison de son coût (estimé entre deux et trois milliards d'euros par an) et des capacités d'accueil des armées, réduites depuis la suppression en 1997 du service militaire.

Un rapport parlementaire sur le sujet doit être présenté le 21 février. Le président Macron a quant à lui chargé un groupe de travail de rendre des conclusions en avril.

### RADIO CLASSIQUE - BENJAMIN GRIVEAUX, INVITÉ POLITIQUE DU 13/02/2018 À 8H16 (05:55 À 07:37)

<https://www.radioclassique.fr/radio/emissions/matinale-de-radio-classique/invite-de-guillaume-durand/>

**Benjamin Griveaux: «Le service militaire universel sera obligatoire»**

<http://www.trendli.net/url.php?p=http://www.lefigaro.fr/politique/le-scan/2018/02/13/25001-20180213ARTFIG00105-service-national-obligatoire-griveaux-siffle-la-fin-de-la-recre.php>

### L'EXPRESS – 12 FÉVRIER 2018 – « LE CARACTÈRE OBLIGATOIRE, OU NON, DU SERVICE NATIONAL DIVISE LA MAJORITÉ »

[https://www.lexpress.fr/actualite/politique/le-caractere-obligatoire-ou-non-du-service-national-divise-la-majorite\\_1984264.html](https://www.lexpress.fr/actualite/politique/le-caractere-obligatoire-ou-non-du-service-national-divise-la-majorite_1984264.html)

**Des ministres qui se contredisent, le président de la Commission de la Défense atténuant les promesses présidentielles... Les débats sur le service national promettent de durer.**

Pourra, pourra pas ? Le "service national universel", promesse de campagne d'Emmanuel Macron, sera-t-il obligatoire pour les jeunes ? Le sujet provoque cacophonie et embarras, alors que les contours du projet doivent encore être tracés par l'exécutif.

Le candidat Macron avait promis en mars 2017, de rétablir un "service national obligatoire et universel" d'un mois et pour l'ensemble d'une même classe d'âge, soit entre 600 000 et 800 000 jeunes par an. Or "on ne peut pas le rendre obligatoire pour des adultes" pour des raisons juridiques, a déclaré lundi devant quelques journalistes le président de la commission de Défense de l'Assemblée nationale Jean-Jacques Bridey (LREM). "Il pourrait y avoir un recours devant la Cour européenne des droits de l'Homme", fait-il valoir.

**Une atteinte à la liberté d'aller et venir ?**

Selon le quotidien Les Echos, un rapport commandé en septembre par Matignon aux cinq inspections générales (administration, armées, finances, éducation, jeunesse et sports) évoque aussi d'"importantes questions" juridiques soulevées par un service national universel, dès lors que cette obligation pourrait contrevenir à la liberté d'aller et venir, garantie par la convention européenne des droits de l'Homme.

Dans un récent rapport remis au ministre de l'Éducation nationale Jean-Michel Blanquer, le Conseil d'orientation des politiques de jeunesse (COJ) préconise, lui, que ce service ne soit pas obligatoire afin d'éviter "une rupture" dans le parcours scolaire, professionnel ou dans la vie personnelle des jeunes.

Au sein même du gouvernement, les positions semblent diverger sur cette notion d'obligation. Dimanche, le ministre de l'Intérieur Gérard Collomb s'est dit favorable à un service national "obligatoire". "Aujourd'hui, on est en train de réfléchir sur la forme que cela pourrait prendre mais [le président de la République] a encore réaffirmé récemment qu'il voulait faire ce genre de service obligatoire", a-t-il insisté lors d'une émission diffusée sur FranceInter/FranceInfo/Le Monde.

**"Pas punitif"**

Deux jours auparavant, la ministre des Armées, Florence Parly, avait elle déclaré que ce service national "n'aura probablement pas un caractère obligatoire, au sens où les gendarmes viendraient rechercher le réfractaire", mais que l'exécutif "cherchera à (le) rendre attractif pour les jeunes afin qu'ils soient incités à le réaliser".

"En indiquant 'pas obligatoire', la ministre a voulu dire 'pas punitif': elle n'a pas remis en cause sa vocation universelle, c'est-à-dire ayant vocation à concerner tous les jeunes", a tenu à préciser son entourage.

**Macron se montre déterminé**

Au-delà de l'aspect obligatoire ou non de ce service, le projet de l'Elysée, dont les modalités restent à écrire, suscite des doutes en raison de son coût (estimé entre deux et trois milliards d'euros par an) et des capacités d'accueil des armées, réduites depuis la suppression en 1997 du service militaire.

Un rapport parlementaire sur le sujet doit être présenté le 21 février. Le président Macron a quant à lui chargé un groupe de travail de rendre des conclusions en avril sur l'instauration de ce service, auquel il n'a pas l'intention de renoncer. "Il ne s'agit pas de réinventer le service militaire" mais de donner "à la jeunesse de France des causes à défendre, des combats à mener dans les domaines social, environnemental, culturel", expliquait le chef de l'Etat fin janvier. "Beaucoup disent que c'est impossible à faire (...) Cela forge plutôt en moi la conviction que c'est une nécessité", concluait-il. Une première expérimentation du service national universel est d'ores et déjà promise pour 2019.

**LES ECHOS - 4 FÉVRIER 2018 - LE RAPPORT QUI ACCABLE LE SERVICE NATIONAL UNIVERSEL**

<https://www.lesechos.fr/politique-societe/societe/0301244116794-le-rapport-qui-accable-le-service-national-universel-2150599.php>

**EXCLUSIF - « Les Echos » se sont procuré un rapport, commandé par Edouard Philippe, sur la faisabilité de la promesse du candidat Macron. Ses auteurs émettent « d'importantes réserves » et pointent un coût de fonctionnement de 2,4 à 3 milliards d'euros par an.**

C'est un rapport qui a « beaucoup énervé Emmanuel Macron » glisse un fin connaisseur du projet de service national universel. Le chef de l'Etat tient à sa promesse de campagne et s'apprête à nommer un groupe de travail dont on attend les conclusions pour avril. La publication du rapport de la commission de la Défense de l'Assemblée nationale - « qui voulait flinguer le projet », selon un proche de l'exécutif - a été reportée sine die. Un autre rapport non publié - que « Les Echos » se sont procuré - souligne les « contraintes », la « complexité » et le « coût » du projet. Il avait été commandé en septembre par Edouard Philippe auprès des cinq inspections générales (administration, armées, finances, éducation, jeunesse et sports).

Ce rapport « relatif à la mise en place d'un service national universel et obligatoire » présente trois scénarios. Un premier reposerait sur un mois complet avec une formation militaire élémentaire, de l'éducation civique et citoyenne et des activités sportives « de cohésion ». Un deuxième scénario, d'un mois lui aussi, serait « sécable », avec une journée de la citoyenneté élargie à cinq journées, complétée de trois semaines, avec « des engagements à préciser ». Un troisième scénario prendrait la forme d'un parcours entre 16 et 20 ans, avec les établissements scolaires. Il serait encadré par « des militaires d'active ou de réserve », « des professeurs rémunérés dans le cadre des heures complémentaires, des éducateurs sportifs ». Et pourrait se décliner selon trois formules : sans hébergement, avec hébergement ou selon des modalités mixant les deux formules.

**« Solliciter » les enseignants pendant les vacances**

S'agissant de l'hypothèse intégrant l'hébergement des jeunes appelés, évoquée ces derniers jours, les rapporteurs évoquent les 226.000 places d'internat des lycées et collèges pouvant être utilisées durant les vacances d'été, voire les 120.000 places des CROUS (centres régionaux des oeuvres universitaires et scolaires). Mais certains internats sont vétustes et l'option de l'internat obligatoire est jugée « très complexe ».

Ce scénario supposerait aussi de mobiliser pendant l'été les personnels d'entretien des collectivités, les enseignants et les militaires. « Le réseau enseignant serait sollicité sous forme d'heures supplémentaires bonifiées, notamment les professeurs d'histoire et de géographie et d'éducation physique et sportive », poursuit le rapport. Ils seraient rémunérés « en sus en heures complémentaires, avec une bonification pour travailler le samedi ». Toutes ces « contraintes » doivent être « examinées de très près », insistent les rapporteurs.

**« Des questions juridiques importantes »**

« Les positions exprimées à ce jour sur le service universel d'un mois font ressortir d'importantes réserves tenant à la fois au caractère obligatoire de ce service, à l'importance des moyens matériels et humains à mobiliser pour accueillir et encadrer toute une classe d'âge, pendant plusieurs semaines, aux doutes exprimés sur la possibilité d'entretenir un résultat significatif, en un mois, au regard des objectifs affichés », conclut le rapport. Sans compter les « importantes questions » juridiques, au regard des libertés publiques, dès lors que l'internat et l'obligation modifient la liberté d'aller et venir.

Le coût de fonctionnement, de 2,4 à 3,1 milliards d'euros annuels selon les scénarios est à confronter « aux autres besoins de financement de l'action publique », glissent les rapporteurs, conscients des contraintes liées aux engagements d'économies du gouvernement sur le quinquennat. D'autant qu'il faut ajouter des investissements initiaux importants dans les centres d'hébergement, qui iraient de 3,2 à 5,4 milliards d'euros (sauf pour le scénario 3).

« Beaucoup disent que c'est impossible à faire, a cependant insisté Emmanuel Macron, la semaine dernière. Cela forge plutôt en moi la conviction que c'est une nécessité. »

**CONSEIL D'ORIENTATION DES POLITIQUES JEUNESSE (COJ) – AVIS RELATIF AU SNU – 30 JANVIER 2018**

Page du COJ : <http://www.jeunes.gouv.fr/ministere/actions-ministerielles/conseil-d-orientation-des>

Avis (PDF) : [http://www.jeunes.gouv.fr/IMG/pdf/COJ - Avis SNU - Rendu le 30 janvier 2018.pdf](http://www.jeunes.gouv.fr/IMG/pdf/COJ_-_Avis_SNU_-_Rendu_le_30_janvier_2018.pdf)

Avis du COJ : Le présent avis formule une analyse globale sur les conditions de création d'un service national universel, réalisée par les membres du COJ dans ses diverses composantes. Les travaux du COJ se sont centrés sur trois aspects : tout d'abord, une réflexion sur les objectifs recherchés par la mise en place d'un service national universel; ensuite, une identification des questions clefs auxquelles il convenait d'apporter des réponses afin de pouvoir définir le périmètre, les modalités et le contenu de ce service national universel ; enfin, et sur la base de ces analyses, des scénarios types ont été travaillés afin d'esquisser de manière concrète ce à quoi pourrait ressembler ce service national universel.

Au regard des fortes réserves à un service national obligatoire exprimées par les jeunes membres du COJ, il apparaît indispensable que les jeunes soient associés au processus de construction du service national universel, sur le fond et la forme. C'est l'une des conditions majeures de sa compréhension et de son acceptation par tous.